



Wallonie
URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est LE POTAGER GREZIEN représenté par Monsieur Fr. LEFEVRE Chaussée de Wavre 224 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Wavre 207 à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 01 G 17 K.

Le projet est de type :

Création d'un espace de vente sous forme de chalet en bois

Création d'un hangar de stockage pour matériel de type agricole pour la production de légumes

Création d'un logement de l'agriculteur sous forme de yourte, et présente les caractéristiques suivantes :

L'implantation du hangar de stockage et de la yourte se fond en arrière-zone par rapport aux voisins directes c'est pourquoi l'article R.IV.40 du CoDT s'applique :

« 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions » ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h à 12h, sauf les jeudis, à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Service Urbanisme, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur ma commune → services communaux → urbanisme → annonce de projet.

La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.48, email : urbanisme@grez-doiceau.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 010/84.83.48, email : urbanisme@grez-doiceau.be) dont le bureau se trouve rue du Pont au Lin 2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/05/2021 au 11/06/2021 au Collège communal :

par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;

par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be

Important : l'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : 2020/7955/AL

Le Directeur général

Y. STORMME



Le Bourgmestre

A. CLABOTS